

DESCRIPTIF DES COURS DE LICENCE 1 - SEMESTRE 1- ANNEE 2022-2023

Tous les cours de la licence 1 peuvent être validés en cas de dispense d'assiduité partielle ou totale.

UE 1

Histoire littéraire 1

1. Données générales

- Faculté des Lettres et Sciences Humaines, département de Lettres
- Horaire du cours hebdomadaire : mercredi 8 h - 9 h - Amphi 6 Bât Y
- Code HLLR1HL1, 2,5 ECTS
- Horaires des ateliers à la Bibliothèque Universitaire : à définir.
- Laurence Aubry : Coordonnées : laurence.aubry@univ-perp.fr
- **Aubry Bettant (BU)** : Coordonnées : audry.bettant@univ-perp.fr
- Pour Laurence Aubry, rendez-vous sur demande les mardi et mercredi (possibilité d'échanges par **courriel**)

2. Objectifs du cours

- Place du cours dans le programme du diplôme : ce cours de L1 vise à la mise en place chronologique des principaux auteurs et courants littéraires, du moyen-âge à nos jours, situés dans leur contexte et reliés aux autres formes d'art.
- Introduction aux grands moments de l'histoire littéraire, du Moyen Âge à nos jours ; rappel des principaux genres et courants littéraires.
- Objectifs en termes de contenu :
 - donner un contenu minimal aux notions telles que : la littérature courtoise, l'humanisme, la poésie de la pléiade, les encyclopédistes, le romantisme, le réalisme et le naturalisme, etc.
 - présenter les principales caractéristiques des œuvres emblématiques d'un courant littéraire.
- Objectifs en termes de compétences :
 - être capable de situer un texte ou un auteur sur un axe chronologique
 - être capable d'identifier une œuvre, de la décrire et de la situer en fonction de son esthétique, son contenu, son genre.
 - être capable d'illustrer un courant esthétique ou littéraire par une œuvre précisément identifiée et caractérisée par son genre, son auteur, son école.

3. Modalités d'évaluation

- L'évaluation est mixte :

- Une épreuve écrite terminale constituée de questions de cours appelant des réponses brèves et précises ; éventuellement à partir de documents (texte bref ou iconographie) (80 % de la note session 1)
- Une évaluation par la BU de la formation (20 % de la note session 1).
- La qualité, la précision et la correction de l'expression seront largement prises en compte dans l'évaluation.

4. Descriptif du cours

Enseignement de Laurence Aubry (12 heures)

- Parcours du moyen-âge à nos jours, selon un ordre chronologique
- Méthodologie mise en œuvre : cours magistral dans lequel la participation des étudiants, à l'oral comme à la maison, est largement sollicitée.

Formation supervisée par Audry Bettant (BU, 6 heures)

3 TD de deux heures :

1/ Présentation des collections et services de la BU.

2/ Présentation de la base de recherche en ligne de la BU et initiation à la recherche à partir d'internet.

3/ Travaux pratique : Recherche d'un corpus, papier et numérique, à partir d'un auteur présenté dans le cours de Madame Aubry.

6. Bibliographie

- Documents
Recherche documentaire personnelle à la Bibliothèque Universitaire (BU)

- Compléments
Xavier Darcos, *Histoire de la littérature française*, Hachette Éducation.

Pratiquer la lecture d'œuvres complètes de différentes époques.

Pratiquer des manuels de présentations et extraits classés par siècle dans des manuels tels « Les grands auteurs français du programme », Bordas, dans la collection « Lagarde & Michard ».



Littérature narrative

1. Données générales

- Faculté de lettres et sciences humaines, Licence de lettres
- **Semestre 1 UE 1**- Compétences disciplinaires/ECTS : 2,5
- A partir du vendredi 15 septembre 2022 et jusqu'au 16 décembre 2022 inclus :
Vendredi CM 8h30-9h30 + **TD1** 9h30-10h30/**TD2** 10h30-11h30. Les groupes de TD feront l'objet d'une permutation la semaine du 11 octobre.
- F333 (attention la salle peut changer en cours de semestre. Il convient de vérifier les salles en début de chaque semaine sur l'ENT)
- Code HLLR1IL1
- Anne-Lise Blanc (MCF littérature française ; Chercheur en littérature narrative du XX^{ème} siècle, laboratoire CRESEM)
- anne-lise.blanc@univ-perp.fr (à n'utiliser qu'en cas d'urgence/merci de privilégier les échanges lors du cours ou à son issue)
- Réception des étudiants sur RDV

2. Objectifs du cours

Ce cours est un cours de littérature française de premier semestre. Il s'adresse, sans pré requis, à tous les étudiants de première année de lettres. Il entend faire réfléchir à la définition du narratif et former plus particulièrement à l'observation et à l'analyse approfondie de textes littéraires narratifs. Parmi les objectifs de la licence de lettres, il vise en particulier les compétences suivantes : « comprendre un texte littéraire et être capable de l'analyser ». Plus largement, il ouvre à une connaissance précise de la littérature narrative française.

Objectifs spécifiques : la reconnaissance, le repérage, l'analyse et l'interprétation des formes propres à un texte narratif.

3. Modalités d'évaluation

100% contrôle continu

N.B. Cette modalité de contrôle suppose l'assiduité aux cours (CM comme TD), elle favorise la constance du travail mais exclut la présence de cette matière dans les épreuves dites de deuxième chance.

1) Une première évaluation écrite sera faite en cours de semestre et en classe (le 28 octobre 2022). Elle comportera **deux volets** :

- un questionnaire qui correspondra à un contrôle de lecture des textes au programme (10 minutes).

- un devoir guidé (écrit de deux heures) portant sur un ou plusieurs extraits de textes narratifs. Le contrôle demandera le repérage de formes narratives préalablement étudiées en classe, des analyses ponctuelles de ces formes et/ou l'examen de leurs variations.

Le questionnaire permettra d'obtenir une note bonus qui sera ajoutée à la note du devoir guidé si elle est supérieure à celle de ce devoir. La moyenne des deux notes correspondra à la première note de contrôle continu. Elle correspondra à 50% de la note de littérature narrative.

2) Le partiel final (écrit de trois heures) aura lieu lors de la dernière semaine de cours pour cette matière (le vendredi 9 décembre 2021). Il comportera également deux volets et sera commun au **partiel final d'explication de texte**. Il demandera

- l'analyse d'une forme narrative particulière, le relevé et l'interprétation de ses variations dans un extrait de texte

- une explication du même texte ou d'un autre extrait de texte qui ne sera pas nécessairement issu des textes au programme de littérature narrative

La note obtenue à ce partiel représentera 50% de la note finale de littérature narrative et de celle d'explication de textes.

L'usage d'un dictionnaire de noms communs et de langue française sera autorisé durant les épreuves des deux partiels. La qualité du français (syntaxe, orthographe, clarté de l'expression) sera prise en compte dans l'ensemble des contrôles.

La note moyenne finale obtenue pourra être pondérée à la hausse selon le degré d'investissement de l'étudiant en classe.

N.B.

- Les étudiants dispensés d'assiduité ou réorientés en fin de semestre 1 devront se signaler à l'enseignante. Ils seront invités à passer une épreuve orale (préparation : une heure/oral + questions : 20 minutes) qui vaudra 100% de leur note pour cette matière ainsi que pour l'explication de textes.

- Les modalités d'examen pourraient varier en fonction de circonstances imprévues. Tous les étudiants inscrits à ce cours en seraient alors dûment informés via l'ENT, plateforme Moodle, dans le cours intitulé « **Littérature narrative** ».

4. Descriptif du cours

Ce cours donnera lieu à une réflexion sur les constituants et les formes propres au texte narratif. On apprendra à repérer la présence de ces constituants puis à analyser et interpréter leurs variations. Le travail portera sur des textes photocopiés qui pourront être extraits d'œuvres narratives de littérature française du Moyen Âge au XXI^{ème} siècle et sur deux œuvres intégrales : une nouvelle et un court roman. D'éventuels compléments de cours pourront être déposés sur l'ENT, plateforme Moodle, dans le cours intitulé « Littérature narrative ».

5. Modalités de fonctionnement

Ce cours, divisé chaque semaine en CM (Cours magistraux) et TD (Travaux dirigés) suppose, outre **l'assiduité à l'ensemble des cours**, une attention soutenue et la participation active des étudiants. Il nécessite une lecture préalable des textes au programme. Il proscrit l'utilisation des téléphones portables. L'usage des ordinateurs, inutile pour ce cours, est déconseillé, même pour la prise de notes, sauf nécessité particulière.

6. Bibliographie

Œuvres au programme à lire avant la rentrée :

*Eugène Ionesco, *Rhinocéros et deux autres nouvelles*, coll. « Classiques et contemporains », Magnard. Attention nous étudierons seulement **la nouvelle intitulée *Rhinocéros* (et non le texte de théâtre qui porte le même titre)**.

*Guy de Maupassant, *Une vie*, Garnier-Flammarion

Si vous n'avez pas déjà ces textes dans votre bibliothèque, je vous recommande de les acquérir dans les éditions indiquées. En attendant de les acquérir, vous pouvez trouver ces textes dans des versions relativement fidèles (quelques coquilles tout de même et des variations dans la ponctuation et la présentation) sur internet. Vous devez les **lire avant la rentrée**.

Ceux qui veulent travailler plus avant peuvent lire **d'autres textes narratifs des mêmes auteurs, de la même époque ou d'autres époques** (de préférence des textes de littérature française) et, pour des mises au point techniques, consulter en bibliothèque (il n'est pas demandé de les acheter pour ce cours) les ouvrages suivants :

- Evrard Franck, *La Nouvelle*, Seuil
- Jouve Vincent, *La Poétique du roman*, Armand colin
- Valette Bernard, *Le Roman, Initiation aux méthodes et aux techniques modernes d'analyse littéraires*, coll. « 128 », Nathan
- Patillon Michel, *Précis d'analyse littéraire*, T.1 Les structures de la fiction, Nathan
- Reuter Yves, *L'Analyse du récit*, Dunod

Tous ces ouvrages sont empruntables à la bibliothèque universitaire.

Pour vous familiariser avec les textes au programme vous pouvez lire aussi :

A propos de *Rhinocéros*

- Guinoiseau Stéphane, *Présentation et après-texte de l'édition Magnard*
- Frois Etienne, *Rhinocéros*, « profil d'une œuvre », Hatier

A propos d'*Une vie*

- Bury Marianne, *Une vie de Guy de Maupassant*, coll. « Foliothèque », Gallimard
- Valette Bernard *Guy de Maupassant, Une vie*, coll. « Etudes littéraires », PUF



Explication de textes

1. Données générales

- Faculté de lettres et sciences humaines, Licence de lettres
- **Semestre 1 UE 1-**, Compétences disciplinaires /ECTS : 2,5
- A partir du jeudi 15 septembre 2022 et jusqu'au 08 décembre 2022 inclus + partiel écrit le vendredi 09 décembre. Les groupes de TD feront l'objet d'une permutation la semaine du 14 novembre.
- **Salle F308** (Attention les salles peuvent changer en cours de semestre, il conviendra de vérifier chaque semaine dans quelles salles les cours auront lieu).
- Code HLLR1ET1
- Anne-Lise Blanc (MCF littérature française ; Chercheur en littérature narrative du XX^{ème} siècle, laboratoire CRESEM)
- anne-lise.blanc@univ-perp.fr (à n'utiliser qu'en cas d'urgence/merci de privilégier les échanges lors du cours ou à son issue)
- Réception des étudiants sur RDV

2. Objectifs du cours

L'explication de texte linéaire fait partie des exercices traditionnels du cursus de lettres (elle occupe par exemple une place importante dans les concours de l'enseignement secondaire). C'est un exercice qui permet d'accroître les capacités d'interprétation et la finesse d'analyse, mais aussi de travailler la justesse de l'expression en vue d'une explication claire. Ce cours de littérature française formera à la maîtrise de l'exercice de l'explication littéraire, grâce aux différents outils de l'analyse textuelle. Il sera aussi l'occasion d'apprendre à différencier les genres et à situer un texte dans l'œuvre de l'auteur, dans son contexte historique, culturel et esthétique. Ce cours complète et élargit les compétences visées par le cours de littérature narrative. **Objectifs spécifiques** : la reconnaissance, le repérage, l'analyse et l'interprétation des formes littéraires dans de courts extraits de textes.

Compétences visées

- mettre en œuvre les méthodes de l'analyse textuelle ;
- savoir analyser un texte littéraire en temps limité ;
- présenter l'explication orale d'un court texte;
- savoir mettre en perspective les auteurs, les œuvres, les mouvements esthétiques.

3. Modalités d'évaluation

100% contrôle continu

N.B. Cette modalité de contrôle suppose l'assiduité aux cours (CM comme TD), elle favorise la constance du travail mais exclut la présence de cette matière dans les épreuves dites de deuxième chance.

• Une première évaluation consistera en un écrit court (1h). Elle aura lieu le 3 octobre 2022. Elle demandera une explication d'un texte court déjà expliqué en classe.

• Une deuxième évaluation consistera en une épreuve orale en cours de semestre. Il s'agira d'expliquer un extrait de texte étudié en classe durant l'heure qui précède (passage à l'oral entre 10 minutes). L'explication pourra éventuellement être proposée par plusieurs étudiants qui se répartiront les parties d'explication. La première évaluation (celle du 03/10) **permettra d'obtenir une note bonus qui sera ajoutée à la note de l'oral si elle est supérieure à celle de cet oral. La moyenne des deux notes correspondra alors à la première note de contrôle continu. Elle correspondra à 50% de la note d'explication de textes.**

• Une troisième évaluation consistera en une épreuve écrite. Ce sera une épreuve commune à celle de littérature narrative. Ce **partiel final commun** (écrit de trois heures) aura lieu le **vendredi 9 décembre 2022**. Il comportera deux volets :

- l'analyse d'une forme narrative particulière, le relevé et l'interprétation de ses variations dans un extrait de texte
- une explication du même texte ou d'un autre extrait de texte qui ne sera pas nécessairement narratif.

La note obtenue à ce partiel représentera 50% de la note finale de littérature narrative et de celle d'explication de textes.

L'usage d'un dictionnaire de noms communs et de langue française sera autorisé.

La qualité du français (syntaxe, orthographe, clarté de l'expression) sera prise en compte dans l'épreuve orale comme dans l'épreuve écrite.

La note moyenne finale obtenue pourra être pondérée à la hausse selon le degré d'investissement de l'étudiant en classe.

N.B.

- Les étudiants dispensés d'assiduité ou réorientés en fin de semestre 1 devront se signaler à l'enseignante. Ils seront invités à passer une épreuve orale (préparation : une heure/oral + questions : 20 minutes) qui vaudra 100% de leur note pour cette matière ainsi que pour la littérature narrative.

- Les modalités d'examen pourraient varier en fonction de circonstances imprévues. Tous les étudiants inscrits à ce cours en seraient alors dûment informés via l'ENT, plateforme Moodle, dans le cours intitulé « **Explication de textes L1** ».

4. Descriptif du cours

- Les quatre premières semaines de cours rassembleront toute la classe. Elles initieront à la **méthode générale** de l'explication littéraire et présenteront des exemples de mise en pratique de cette méthode sur des textes relevant de différents genres littéraires.

- les semaines suivantes seront consacrées à des entraînements à l'explication et à des passages à l'oral. Il y aura alors deux groupes de TD et des séances d'une heure trente. De courts extraits de textes seront proposés à l'étude et chacun (individuellement ou par petits groupes) organisera une explication en vue d'une courte présentation orale. Le travail de la première heure sera guidé par l'enseignante et permettra des mises au point sur des notions d'histoire littéraire ou sur des effets de style.

Dans la dernière demie-heure du cours l'ensemble du groupe entendra deux explications orales et, le cas échéant, apportera des compléments et des ajustements.

Les textes étudiés seront empruntés à **tous les siècles et tous les genres** (roman, poésie, théâtre, argumentation). Ils aborderont des thèmes variés et permettront de réfléchir sur la diversité et l'évolution de la littérature.

Ils seront distribués chaque semaine sous la forme de photocopies.

5. Modalités de fonctionnement

L'assiduité en cours est **indispensable** dans le cadre du contrôle continu. Une attention soutenue est attendue des étudiants. Tous les étudiants devront **participer** aux exercices oraux, dans le **respect** du temps de parole et dans une **attitude bienveillante** envers les propositions de chacun. L'utilisation des téléphones mobiles et des ordinateurs sera **interdite**, sauf nécessité particulière.

6. Bibliographie

Le cours reposera essentiellement sur l'exercice de l'explication de texte mais il suppose un **travail de lectures personnelles**. Il s'agira pour l'étudiant de **consolider ses connaissances littéraires** : lire ou relire des œuvres classiques de la littérature française dans leur intégralité en veillant à choisir des ouvrages relevant de genres et d'esthétique diverses. L'enseignante pourra conseiller individuellement les étudiants qui le souhaitent dans l'élaboration de cette culture littéraire indispensable à la réussite de la licence.

Il sera également utile de consulter des **anthologies de textes** qui permettront de s'informer rapidement sur des genres, des auteurs, des esthétiques en lisant dans un premier temps des extraits d'œuvres. Il sera peu utile de lire des manuels techniques sur l'explication de texte mais des manuels universitaires portant sur cet exercice pourront être consultés à la bibliothèque universitaire.



GRAMMAIRE 1

1. Données générales

- HLLR1GM1, 2,5 ECTS
- Jeudi 14h-15h (CM, salle F332), 15h-16h (TD1, salle F310B) et 16-17h (TD2, salle F310B)
- Enseignante : Françoise Mignon, Maître de conférences en Sciences du langage - francoise.mignon@univ-perp.fr
- Réception des étudiants : sur rendez-vous

2. Objectifs du cours

- Place du cours dans le programme du diplôme : apporter aux étudiants une connaissance raisonnée du système de la langue française, sur la base d'outils d'analyse grammaticale précis et rigoureux.
- Objectifs en termes de contenu : connaître les notions grammaticales fondamentales.
- Objectifs en termes de compétences : Maîtriser les outils d'analyse grammaticale de la phrase.

3. Modalités d'évaluation

- Les modalités de contrôle de connaissances seront communiquées à la rentrée.

4. Descriptif du cours

- L'objet de la grammaire : notions de grammaticalité et d'acceptabilité
- Initiation à la méthode de l'analyse distributionnelle : application au classement des mots.
- Structure de la phrase et fonctions grammaticales.
- TD : exercices d'application sur corpus (phrases autonomes ou texte construit) suivis de corrigés.

5. Modalités de fonctionnement

- Le cours de grammaire est organisé hebdomadairement en 1 heure de CM suivi d'une heure de TD. La présence dans ces deux heures est exigée.
- Il s'accompagne d'un travail personnel de révision pour fixer les notions étudiées en CM. La lecture d'ouvrages grammaticaux permet d'approfondir la compréhension de ces notions.
- Les exercices d'application proposés en TD sont à préparer ou à refaire régulièrement pour s'assurer de la bonne maîtrise des mécanismes grammaticaux.

6. Bibliographie

Ouvrage de référence pour la grammaire dans le supérieur :

- Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, PUF, « Quadrige », (première édition : 1994).

L'acquisition de cet ouvrage, utile dans toute la formation de Lettres, est vivement conseillée.

Autres références à consulter :

- Choi-Jonin Injoo et Delhay Corinne, *Introduction à la méthodologie en linguistique*, Presses universitaires de Strasbourg, 1998.
- Eluerd Roland, *Grammaire descriptive de la langue française*, Armand Colin, 2017 (2^e édition).

On pourra conseiller également aux étudiants qui se sentent fragiles une grammaire plus accessible, telle la grammaire Bled (*Le Bled, Orthographe, grammaire, conjugaison*, éditions Hachette, 2004) ou tout manuel scolaire que vous possédez déjà et auquel vous êtes familiarisé.



Explication de textes

1. Données générales

- Faculté de lettres et sciences humaines, Licence de lettres
- **Semestre 1 UE 1-**, Compétences disciplinaires /ECTS : 2,5
- A partir du jeudi 9 septembre 2021 et jusqu'au 09 décembre 2021 inclus + partiel écrit le vendredi 3 décembre. Les groupes de TD feront l'objet d'une permutation la semaine du 18 novembre.
- **Salle** : les salles seront variables, il conviendra de vérifier chaque semaine dans quelles salles les cours auront lieu.
- Code HLLR1ET1
- Anne-Lise Blanc (MCF littérature française ; Chercheur en littérature narrative du XX^{ème} siècle, laboratoire CRESEM)
- anne-lise.blanc@univ-perp.fr (à n'utiliser qu'en cas d'urgence/merci de privilégier les échanges lors du cours ou à son issue)
- Réception des étudiants sur RDV

2. Objectifs du cours

L'explication de texte linéaire fait partie des exercices traditionnels du cursus de lettres (elle occupe par exemple une place importante dans les concours de l'enseignement secondaire). C'est un exercice qui permet d'accroître les capacités d'interprétation et la finesse d'analyse, mais aussi de travailler la justesse de l'expression en vue d'une explication claire. Ce cours de littérature française formera à la maîtrise de l'exercice de l'explication littéraire, grâce aux différents outils de l'analyse textuelle. Il sera aussi l'occasion d'apprendre à différencier les genres et à situer un texte dans l'œuvre de l'auteur, dans son contexte historique, culturel et esthétique. Ce cours complète et élargit les compétences visées par le cours de littérature narrative. **Objectifs spécifiques** : la reconnaissance, le repérage, l'analyse et l'interprétation des formes littéraires dans de courts extraits de textes.

Compétences visées

- mettre en œuvre les méthodes de l'analyse textuelle ;
- savoir analyser un texte littéraire en temps limité ;
- présenter l'explication orale d'un court texte;
- savoir mettre en perspective les auteurs, les œuvres, les mouvements esthétiques.

3. Modalités d'évaluation

100% contrôle continu

N.B. Cette modalité de contrôle suppose l'assiduité aux cours (CM comme TD), elle favorise la constance du travail mais exclut la présence de cette matière dans les épreuves dites de deuxième chance.

• Une première évaluation consistera en un écrit court (1h). Elle aura lieu le 30 septembre 2021. Elle demandera une explication d'un texte court déjà expliqué en classe.

• Une deuxième évaluation consistera en une épreuve orale en cours de semestre. Il s'agira d'expliquer un extrait de texte étudié en classe durant l'heure qui précède (passage à l'oral entre 5 et 10 minutes). L'explication pourra éventuellement être proposée par plusieurs étudiants qui se répartiront les parties d'explication. La première évaluation (celle du 30/09) **permettra d'obtenir une note bonus qui sera ajoutée à la note de l'oral si elle est supérieure à celle de cet oral. La moyenne des deux notes correspondra à la première note de contrôle continu. Elle correspondra à 50% de la note d'explication de textes.**

• Une troisième évaluation consistera en une épreuve écrite. Ce sera une épreuve commune à celle de littérature narrative. Ce **partiel final commun** (écrit de trois heures) aura lieu le **vendredi 3 décembre 2021**. Il comportera deux volets :

- l'analyse d'une forme narrative particulière, le relevé et l'interprétation de ses variations dans un extrait de texte
- une explication du même texte ou d'un autre extrait de texte qui ne sera pas nécessairement narratif.

La note obtenue à ce partiel représentera 50% de la note finale de littérature narrative et de celle d'explication de textes.

L'usage d'un dictionnaire de noms communs et de langue française sera autorisé.

La qualité du français (syntaxe, orthographe, clarté de l'expression) sera prise en compte dans l'épreuve orale comme dans l'épreuve écrite.

La note moyenne finale obtenue pourra être pondérée à la hausse selon le degré d'investissement de l'étudiant en classe.

N.B.

- Les étudiants dispensés d'assiduité ou réorientés en fin de semestre 1 devront se signaler à l'enseignante. Ils seront invités à passer une épreuve orale (préparation : une heure/oral + questions : 20 minutes) qui vaudra 100% de leur note pour cette matière ainsi que pour la littérature narrative.

- Les modalités d'examen pourraient varier en fonction de circonstances imprévues. Tous les étudiants inscrits à ce cours en seraient alors dûment informés via l'ENT, plateforme Moodle, dans le cours intitulé « **Explication de textes L1** ».

4. Descriptif du cours

- Les quatre premières semaines de cours rassembleront toute la classe. Elles initieront à la **méthode générale** de l'explication littéraire et présenteront des exemples de mise en pratique de cette méthode sur des textes relevant de différents genres littéraires.

- les semaines suivantes seront consacrées à des entraînements à l'explication et à des passages à l'oral. Il y aura deux groupes de TD et des séances d'une heure trente. De courts extraits de textes seront proposés à l'étude et chacun (individuellement ou par petits groupes) organisera

une explication en vue d'une courte présentation orale. Le travail de la première heure sera guidé par l'enseignante et permettra des mises au point sur des notions d'histoire littéraire ou sur des effets de style.

Dans la dernière demi-heure du cours l'ensemble du groupe entendra trois explications orales et, le cas échéant, apportera des compléments et des ajustements.

Les textes étudiés seront empruntés à **tous les siècles et tous les genres** (roman, poésie, théâtre, argumentation). Ils aborderont des thèmes variés et permettront de réfléchir sur la diversité et l'évolution de la littérature.

Ils seront distribués chaque semaine sous la forme de photocopies.

5. Modalités de fonctionnement

L'assiduité en cours est **indispensable** dans le cadre du contrôle continu. Une attention soutenue est attendue des étudiants. Tous les étudiants devront **participer** aux exercices oraux, dans le **respect** du temps de parole et dans une **attitude bienveillante** envers les propositions de chacun. L'utilisation des téléphones mobiles et des ordinateurs sera **interdite**, sauf nécessité particulière.

6. Bibliographie

Le cours reposera essentiellement sur l'exercice de l'explication de texte mais il suppose un **travail de lectures personnelles**. Il s'agira pour l'étudiant de **consolider ses connaissances littéraires** : lire ou relire des œuvres classiques de la littérature française dans leur intégralité en veillant à choisir des ouvrages relevant de genres et d'esthétique diverses. L'enseignante pourra conseiller individuellement les étudiants qui le souhaitent dans l'élaboration de cette culture littéraire indispensable à la réussite de la licence.

Il sera également utile de consulter des **anthologies de textes** qui permettront de s'informer rapidement sur des genres, des auteurs, des esthétiques en lisant dans un premier temps des extraits d'œuvres. Il sera peu utile de lire des manuels techniques sur l'explication de texte mais des manuels universitaires portant sur cet exercice pourront être consultés à la bibliothèque universitaire.



UE 2

Techniques d'expression et de Rédaction 1

1. Données générales

- **Techniques d'expression 1 : *Vers la maîtrise de l'expression orale.***
- Code HLLR1TE1, 4 ECTS

- 1^{ère} année de Licence de Lettres, 1^{er} semestre
- **Equivalent de deux heures par semaine, avec treizième séance d'évaluation (Cf. *infra*)**
- Salles et horaires : mercredi, 10-12, F 333
- Responsable : Pascal Noguès
- pascal.nogues@univ-perp.fr
- **Permanence** : Sur rendez-vous.

2. Objectifs du cours

- **Connaissances et compétences visées**
 - Présenter un exposé oral, fluide et clair, dans un français correct ;
 - Lire à haute voix un texte en rendant compte de sa littéarité ;
 - Investir la dimension physique (corps et voix) de l'expression orale;
 - Connaître le rythme de la langue française (prosodie et métrique).
- **Activités proposées pour leur acquisition**
 - Exposés et lectures à haute voix, devant un auditoire ou enregistrées, régulièrement en lien avec les cours d'*explication de textes* et de *littérature narrative* ;
 - Production d'écrits intermédiaires servant de base à un exposé oral, régulièrement en lien avec les cours d'*explication de textes* et de *littérature narrative* ;
 - Exercices de scansion et d'analyse rythmique de textes littéraires ;
 - Exercices de placement de la voix et d'échauffement physique et vocal ;
 - Exercices phonatoires et articulatoires ;
 - Travaux d'expressivité et d'intonation ;
 - Construction de grilles critériées d'évaluation ;
 - Pratique régulière de l'évaluation par les pairs.

3. Modalités d'évaluation

Contrôle continu intégral : au moins quatre oraux (exposés et lecture à haute voix d'un texte littéraire) en présence, dans le cadre du cours, et/ou à distance (enregistrement audio ou audiovisuel, déposés sur la plateforme MOODLE). Dernier oral en treizième semaine, valant 50% de la note finale (Cf. *infra*). Plus de précisions seront apportées au mois de septembre.

4. Descriptif du cours et modalités de fonctionnement

- **Trois premiers cours en classe entière** (techniques corps et voix, analyse rythmique et scansion, construction des grilles d'évaluation, travail collectif sur les écrits intermédiaires servant d'appuis aux exposés oraux).
- **Huit cours suivants en mode hybridé** : ½ classe en présence une fois sur deux pour travaux techniques corps et voix, exercices collectifs de scansion et prestations orales ; en parallèle, l'autre ½ classe à distance produit des enregistrements, des analyses rythmiques et/ou des écrits intermédiaires, à déposer sur la plateforme d'interaction pédagogique MOODLE.

- **Douzième séance** : régulation, derniers entraînements, bilan du semestre et tirage au sort des textes pour la dernière évaluation (Cf. 13^{ème} séance *infra*).
- **Treizième séance** (lors de la semaine dite de « rattrapage », veille des examens) : courte présentation (2 minutes maximum) devant la classe entière d'un texte littéraire de langue française postérieur à 1500, suivi de sa lecture à haute voix (servant de dernière évaluation). ***N.B. : La durée de cette séance dépendra de l'effectif de la promotion. La présence de tou-te-s est exigée pendant toute sa durée, car l'objectif de cette dernière séance d'évaluation est aussi d'ordre anthologique.***

6. Bibliographie

- MALAZEYRAT J., *Eléments de métrique française*, Paris, Armand Colin, 8^{ème} éd., 2016.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R., *Grammaire méthodique du français*, collection «Quadrige manuels», Paris, PUF, 7^{ème} mise à jour, 2018.



GREC – semestre 1

1. Données générales

Horaires et salle : lundi 14-16 – amphi Y
 Enseignant : Ghislaine Jay-Robert
 Code HLLR1GR1, 2,5 ECTS
 Coordonnées : jayrober@univ-perp.fr

Ce cours a lieu le premier semestre de la première année de licence. Il est destiné aux étudiants qui n'ont jamais étudié le grec.

Ceux qui ont déjà étudié le grec au collège et / ou au lycée sont invités à prendre contact avec Mme Jay-Robert qui leur indiquera le cours qui correspond à leur niveau.

2. Objectifs du cours

L'objectif des deux premiers semestres de grec est d'initier les étudiants à la langue et à la civilisation de la Grèce antique.

Chaque séance de cours dure deux heures et comporte une heure de langue et une heure de civilisation.

Objectifs de l'enseignement de langue :

1. A l'issue du 1^{er} semestre, l'étudiant doit être capable
 - de maîtriser l'alphabet grec et de lire en grec,

- de reconnaître et d'analyser les constituants d'une phrase simple (sujet, verbe, complément direct, attribut du sujet, complément de nom, compléments circonstanciels),
- de répondre à une question portant sur un texte étudié en cours,
- de traduire en français un texte grec court et simple,
- de traduire en grec des phrases simples en français.

2. Les éléments de grammaire travaillés en grec permettent aux étudiants de réviser également les notions fondamentales de grammaire en latin et dans les langues modernes.

3. Le travail sur le vocabulaire grec donne lieu à une réflexion sur l'étymologie, le vocabulaire et l'orthographe du français.

Objectifs de l'enseignement de civilisation :

1. Le cours de civilisation, en utilisant des supports variés (textes antiques en traduction, images, cartes etc.) apporte aux étudiants quelques savoirs fondamentaux en histoire, histoire de l'art, littérature et histoire des idées.

2. L'accent est mis au premier semestre sur :

- certains aspects de la civilisation grecque (alphabet, arts) qui constituent des éléments fondamentaux de la culture des étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement
- des éléments clés (historiques, politiques, littéraires, artistiques...) de la Grèce du Vème siècle, qui permettent aux étudiants qui se destinent à des métiers de la culture de découvrir la culture grecque classique et de comprendre l'influence qu'elle a eue sur les sociétés européennes.

3. Modalités d'évaluation

Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu.

Cet examen se compose de deux écrits d'1/2 heure chacun au cours du semestre et d'un écrit terminal de 2 heures.

Des exercices seront proposés chaque semaine en cours et constituent un entraînement important.

4. Descriptif du cours

A. Programme de l'enseignement de langue :

- * Découverte de l'alphabet - lire le grec
- * Le système de la langue grecque : les déclinaisons, les fonctions du nom et de l'adjectif, la phrase simple
- * 1ère et 2ème déclinaisons
- * Le présent actif et médio-passif à l'indicatif et à l'infinitif
- * Apprentissage de la traduction du grec au français et du français au grec

Des photocopiés (textes d'appui, exercices, mémento de grammaire) sont distribués au fur et à mesure.

B. Programme de l'enseignement de civilisation :

- * Les premières civilisations grecques : la Crète, la civilisation mycénienne
- * L'alphabet grec et l'aventure de l'écriture en Méditerranée.
- * La mythologie.

5. Modalités de fonctionnement

1. Ce cours comporte un TD : la présence des étudiants est donc obligatoire et sera contrôlée régulièrement.

Rappel du règlement des examens de l'université : *La présence aux travaux dirigés (TD) est obligatoire sauf pour les étudiants dispensés d'assiduité. Tout étudiant absent à plus de 3 séances de TD par matière et par semestre, sans motif reconnu valable par le président de jury, n'est pas admis à se présenter aux épreuves terminales de la 1ère session. Cette interdiction s'étend à la 2ème session en cas d'absence injustifiée à l'ensemble des séances.*

2. Ce cours nécessite un travail personnel régulier (à la maison) d'environ 1 heure / semaine : Les étudiants doivent, chaque semaine,

- apprendre les notions de grammaire travaillées en cours,
- faire les exercices proposés sur ces notions.

- réviser les informations apprises pendant l'heure de civilisation, si nécessaire en les complétant par la lecture de documents supplémentaires déposés sur la plateforme Moodle, ou par une recherche personnelle ponctuelle dans un dictionnaire ou une encyclopédie ou par la lecture d'un des ouvrages cités dans bibliographie.

Les documents distribués en cours ainsi que des documents complémentaires (vidéos, textes etc.) sont accessibles sur la plateforme Moodle que les étudiants sont invités à consulter régulièrement.

6. Bibliographie

Les étudiants consulteront avec profit les ouvrages suivants s'ils souhaitent approfondir l'un des points du programme ou simplement se cultiver. Ils les trouveront à la bibliothèque de l'université :

* J. de Romilly et J.P. Vernant, *Pour l'amour du grec*, Bayard, 2000.

Avant la Grèce :

- * Bernard Sergent, *Les Indo-européens. Histoire, langues, mythes*, Payot, 1995.
- * Jean Botéro, *Mésopotamie. L'écriture, la raison et les dieux*, Folio, 1987.
- * Jean-Jacques Glassner, *La Mésopotamie*, Les Belles Lettres, 2005.
- * Louis-Jean Calvet, *Histoire de l'écriture*, Hachette, 1996.
- * Martin Bernal, *Black Athena, Les racines afro-asiatiques de la civilisation classique*, PUF, 1996.

Histoire grecque :

- * Jean-Claude Poursat, *La Grèce préclassique des origines à la fin du VIe siècle*, Seuil, 1998.
- * Claude Mossé, *Histoire d'une démocratie : Athènes*, Seuil, 1971.
- * Edmond Lévy, *La Grèce au Ve siècle de Clisthène à Socrate*, Seuil, 1997.

Art grec :

- * Jean-Claude Poursat, *L'art égéen. 1. Grèce, Cyclades, Crète jusqu'au milieu du IIe millénaire av. note ère*, Picard, 2008.
- * Claude Laisné, *L'art grec, sculpture, peinture, architecture*, Terrail, 1995

Littérature :

- * Alain Billault, *La littérature grecque*, Hachette, 2000.

Civilisation :

- * Maurice Sartre, *Histoires grecques*, Seuil, 2009.



UE 3

Littérature comparée 1

1. Données générales

Département Lettres et FLE • Licence 1 lettres • S1UE3 : Littérature comparée 1

Réinventer la guerre de Troie au théâtre : introduction à la littérature comparée.

Lundi 10h-11h30, salle F 308

Code HLLR1LC1, 2,5 ECTS

Dimitri GARNCARZYK, maître de conférences en littérature générale et comparée à l'UPVD (département Lettres et FLE/CRESEM)

Domaines de recherche : poésies et poétiques de la première modernité européenne (16^e-18^e siècles) : France, Îles britanniques, Europe médiane et Balkans (domaines germanique, slave, ottoman) ; littérature et philosophie aux âges baroque et classique (questions d'épistémologie et d'esthétique) ; traduction poétique et philologie.

Contact : dimitri.garncarzyk@univ-perp.fr

Permanence : sera précisée à la rentrée

2. Objectifs du cours

Premier contact avec la littérature comparée, ce cours se veut une introduction à ses objets et méthodes les plus établis : pour les objets, les mythes, la réception, l'intertextualité, la tradition dramatique occidentale ; pour les méthodes, la constitution d'un corpus comparatiste, le travail en diachronie, le commentaire de texte traduit. On pratiquera la méthodologie du commentaire composé (sur texte français ou traduit) en contexte comparé.

3. Modalités d'évaluation

1 contrôle de connaissances au premier tiers du semestre (<i>via</i> Moodle)	coef. 1
1 travail maison à rendre à la mi-semester (commentaire composé #1)	coef. 2
1 partiel (commentaire composé #2) en fin de semestre	coef. 3

4. Descriptif du cours

Ce cours, pour poser les bases conceptuelles et méthodologiques de la littérature générale et comparée, sera centré sur les notions de mythes, de réécriture et de tradition culturelle, à partir d'un corpus de pièces de théâtre qui imaginent et dramatisent le contexte de la guerre de Troie.

Autour de la guerre mythique chantée par Homère dans *l'Illiade* rayonne un vaste complexe de textes dramatiques qui, de l'Antiquité à nos jours, imaginent les entours d'un conflit que le spectateur au fait de la tradition sait aussi épouvantable qu'inévitable (c'est toute l'ironie tragique du titre de la pièce de Giraudoux) : l'avant de la guerre fait d'ambassades et de négociations avortées dans les œuvres du poète de la Renaissance polonaise Jan Kochanowski ou du diplomate français Jean Giraudoux, l'après de la guerre et les étranges retrouvailles de Ménélas avec une Hélène qui n'a jamais été à Troie chez Euripide.

À travers la lecture de trois pièces qui jalonnent la culture occidentale (l'Antiquité classique, la Renaissance européenne et l'entre-deux-guerres-mondiales), on posera les bases de la méthodologie comparatiste en étudiant notamment : les notions-clefs de mythe, d'intertextualité, de tradition littéraire ; des questions de forme (la structure de la tragédie antique, sa reprise au début de l'époque moderne, le théâtre du 20e siècle) ; les enjeux anthropologiques de l'art (la notion de tragique, la mise en question du rôle du destin dans les œuvres, les fonctions politiques de l'art dramatique dans ses différents contextes).

Méthodologiquement, le semestre sera consacré au commentaire composé, exercice fondamental de la discipline.

5. Modalités de fonctionnement

Les étudiant-es prendront connaissance du corpus d'étude avant le début du cours (ci-dessous), et sont invité-es à se renseigner par les moyens usuels (bibliothèques, Internet) sur les auteurs du programme et les notions présentes dans le descriptif (ci-dessus).

Un plan détaillé du cours sera distribué lors de la première séance. Ce plan répertoriera, pour chaque séance, les extraits des œuvres qui seront plus particulièrement étudiés : il est attendu des étudiant-es qu'elles/ils préparent ces extraits avant chaque séance (en les relisant de manière attentive et en les problématisant en lien avec le thème de la séance).

L'espace de cours sur l'ENT sera régulièrement alimenté par des documents et ressources complémentaires, mais pas par le contenu du cours : il est de la responsabilité des étudiant-es d'assister à chaque séance et de récupérer les cours manqués en cas d'absence exceptionnelle.

6. Bibliographie

- **Corpus d'étude (à lire avant le début des cours) :**

EURIPIDE, *Hélène*, trad. Henri Grégoire, Paris, Les Belles Lettres, « Classiques en poche » n° 79, 2007 [ISBN : 9782251799759]

Jan KOCHANOWSKI, *Le Congé des ambassadeurs grecs*, trad. Alphonse Denis, Paris, Ladvocat, 1823, pp. 524-550 [ce texte sera distribué en photocopies au début du semestre ; vous pouvez déjà le lire gratuitement sur Gallica à l'URL suivante : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54612315/f539.item>]

Jean GIRAUDOUX, *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*, éd. Yves Landerouin, Paris, Flammarion, « GF », 2015 [ISBN : 9782081306950]

- **Corpus complémentaire (lecture recommandée) :**

HOMERE, *Iliade* (par exemple dans la trad. Eugène Lasserre, Paris, Flammarion, « GF », 2017 [ISBN : 9782081415980] : **lecture très recommandée**)

Jacques OFFENBACH, Henri MEILHAC, Ludovic HALEVY, *La Belle Hélène*, 1864 (par exemple à l'URL : <https://www.youtube.com/watch?v=hw2-oZmTHCw> : ouverture vers l'opérette)

- **Manuel :**

Les étudiant-es sont **très vivement invité-es** à se procurer le manuel suivant (prix neuf : 10€), qui pourra les accompagner pendant tout le premier cycle universitaire (et jusqu'à l'agrégation pour celles et ceux qui l'envisageraient) :

Anne Isabelle FRANÇOIS, Yen-Maï TRAN-GERVAT, *Guide pratique des exercices comparatistes*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, « Les fondamentaux », 2010 [ISBN : 9782878545111]



Linguistique - semestre 1

1. Données générales

HLLR1LI1 salle F 333, 3 ECTS

- Horaire : mardi 10h-12h
- Salle de cours : F332
- Code HLLR1LI1, 3 ECTS
- Enseignant : Mireille Bilger, 07, Sciences du Langage, CRESEM-ELADD
- bilger@univ-perp.fr - 04 68 66 22 73

- Permanence : mercredi 11h-12h et sur rendez-vous

2. Objectifs du cours

- Ce cours a lieu le premier semestre de la première année de la licence Lettres
- Ce cours de linguistique a pour objectifs « théoriques » de situer la langue française dans la diversité des langues du monde (aspects génétique et typologique) ; de s'interroger sur les fonctions du langage et des différences qu'il peut y avoir entre langage humain et animal ; de définir ce qui caractérise l'objet « langue » pour le linguiste (les unités qui la constituent et les relations que ces unités entretiennent entre elles).
- Ce cours a également des objectifs plus « appliqués ». En ce sens, au cours de ce premier semestre, seront notamment abordés la phonétique et la phonologie du français (quels sont les phonèmes du français, comment se distribuent-ils ? les phénomènes d'élision et de liaison, etc.). Cependant pour apprendre à observer les phénomènes et acquérir les méthodes d'analyse, des exercices sur des langues autres que le français seront proposés.

Une réflexion sur la relation entre version orale et version écrite de la langue sera également menée. Seront traités dans ce cadre-là : les différents systèmes d'écriture, les problèmes posés lors de ce passage « oral/écrit », l'orthographe du français et ses caractéristiques (histoire, orthographe lexicale, orthographe grammaticale).

En termes de compétences, ce cours a pour objectifs l'acquisition de la terminologie, de la méthodologie et des outils pour décrire les unités de la langue et le fonctionnement du langage.

2. Modalités d'évaluation

Sous réserve de modification

L'évaluation de ce cours se fera par un examen écrit de 2h en fin de semestre (Contrôle terminal).

- Il est fortement recommandé de faire les exercices proposés lors des cours, qui sont des bonnes préparations pour les épreuves notées.

4. Descriptif du cours

- **1. Notions générales** (Genèse de la langue française, Langue/Parole, Signifiant/Signifié, Syntagme/Paradigme, Fonctions du langage)
- **2. Phonétique et Phonologie** (Tableau des voyelles / consonnes, traits distinctifs, transcriptions API - La syllabation – Les archiphonèmes, les allophones - Les enchaînements -Distribution des phonèmes et limites de morphèmes - L'accentuation - Norme et variété –
- **3. Oral-Ecrit** - Systèmes d'écriture - Structuration des mots graphiques en français - Orthographe du français (histoire, orthographe grammaticale, lexicale)
- **Méthodologies**: Les éléments théoriques sont régulièrement illustrés par le biais de travaux pratiques (exercices faits durant les cours et exercices à faire chez soi).

5. Modalités de fonctionnement

- La répartition entre CM et TD n'étant qu'administrative, il est fortement recommandé aux étudiants d'être présents les deux heures d'affilées.
- Ce cours nécessite un travail personnel régulier d'au moins 2h/semaine.
- Les téléphones portables doivent être éteints lors des cours.

6. Bibliographie

ARRIVE, GADET, GALMICHE (1985): *La grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion.

CARTON (1974) : *Introduction à la phonétique du français*. Paris, Bordas.

CHOI-JONIN & DELHAY (1998) : *Introduction à la méthodologie en linguistique*, P.U. de Strasbourg.

DUCROT et TODOROV (1979) : *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil (Points)

GARRIC (2001) : *Introduction à la linguistique*, Hachette Supérieur.



Stylistique et analyse du discours 1

1. Données générales

- Faculté des Lettres et Sciences Humaines, département de Lettres
- Horaire du cours : mercredi 9 h - 10 h - Amphi 6 Bât Y
- Code HLLR1SA1, 2,5 ECTS
- **Laurence Aubry** : Coordonnées : laurence.aubry@univ-perp.fr
- Rendez-vous sur demande les mardi et mercredi (possibilité d'échanges par **courriel**)

2. Objectifs du cours

- Étude des principaux procédés d'expression.
- Objectifs en termes de compétences : produire une analyse du texte littéraire tenant compte des formes linguistiques et des choix d'écriture.
- Du premier (L 1 S 1) au cinquième niveau (L 3 S 6), l'enseignement de Stylistique et Analyse du discours a pour objectif de développer et de consolider progressivement la capacité de l'étudiant à reconnaître, décrire, analyser dans un texte des procédés d'expression. Il vise à le rendre de plus en plus apte à solliciter spontanément ce savoir technique ainsi qu'à mobiliser naturellement sa connaissance empirique de la langue littéraire. Ces compétences entrent dans l'élaboration de tous les exercices de la licence de lettres, à la croisée de la langue et de la littérature : explication de texte à l'oral, commentaire ou étude de style d'un extrait ou d'un texte bref à l'écrit, étude au long court d'une oeuvre complète.

3. Modalités d'évaluation

- L'évaluation consiste en une épreuve terminale écrite d'une heure.
- Elle est constituée de questions sur un texte bref sollicitant les capacités d'identification, de description et d'analyse de faits de style, ainsi que de mise en relation en vue de construire une interprétation.

4. Descriptif du cours

- Méthodologie : Le cours présentera différents postes d'analyse en lien avec le paratexte, la langue, l'organisation et l'énonciation, au regard de courts extraits analysés.

5. Modalités de fonctionnement

- Cours magistral où la participation active est espérée et sollicitée, dans le respect du tour de parole de chacun.

6. Bibliographie

Seront à rapporter à chaque cours :

- Le ou les photocopié(s) fourni(s).
- Le manuel suivant, que les étudiants auront pris le soin d'acquérir et d'apporter dès le premier cours :

Calas F. (2007), *Introduction à la stylistique*, Paris, Hachette. (ouvrage utilisé également en seconde année, pour les cours Stylistique et analyse du discours 2 et 3).

Bibliographie complémentaire :

Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R. (1999), *La grammaire méthodique du français*, Paris, PUF. (ouvrage de référence pour le cours de grammaire)

En complément : lire et analyser des oeuvres complètes et des extraits de textes.



LATIN – semestre 1

1. Données générales

Horaires et salle : lundi 8-10 – F 118

code HLLR1LA1, 3 ECTS

enseignant : Mireille Courrént – PR langue et littérature latines

coordonnées : courrent@univ-perp.fr

Ce cours a lieu le premier semestre de la première année de licence.

Il n'est nullement nécessaire d'avoir déjà suivi des cours de latin au collège ou au lycée pour le suivre sans difficulté.

Le latin fait l'objet d'un cours obligatoire pendant les 6 semestres de la licence et les apprentissages de chaque semestre sont ensuite nécessaires pour pouvoir suivre le cours des semestres suivants.

2. Objectifs du cours

L'objectif premier est d'initier les étudiants aux mécanismes de la langue latine et de leur permettre, à la fin de l'année universitaire, d'être capables de traduire un texte latin.

Mais ce cours leur proposera aussi de découvrir non seulement les grands textes de la littérature latine mais également la famille des langues modernes issues du latin (notamment espagnol, portugais, catalan, italien et roumain).

Objectifs de l'enseignement de langue :

1. A l'issue du semestre, l'étudiant doit être capable de reconnaître et d'analyser les constituants d'une phrase simple (sujet, verbe, complément direct, attribut du sujet, complément de nom, compléments circonstanciels), de répondre à une question portant sur un texte étudié en cours, de traduire en français un texte latin court et simple et de traduire en latin des phrases simples en français.
2. Les éléments de grammaire travaillés en latin lui permettent de réviser également les notions fondamentales de grammaire française (en particulier les fonctions du nom) qui sont au programme du cours de Grammaire ce semestre.

Objectifs de l'enseignement de culture :

1. Le travail sur le vocabulaire latin donne lieu à une réflexion sur l'étymologie, le vocabulaire et l'orthographe du français, mais aussi sur le lexique des langues romanes.
2. La lecture et l'analyse de textes latins (en traduction) permettent aux étudiants de réfléchir sur les origines des genres littéraires modernes et sur la lecture des auteurs latins pratiquée par les écrivains français depuis la Renaissance.

Plus généralement, les enseignements du cours de latin de L1 seront utiles pour les cours de grammaire française en L1, de français médiéval et de latin en L2 et L3, d'histoire littéraire et de littérature classique en L2 et L3.

3. Modalités d'évaluation

L'évaluation de ce cours se fait par un examen terminal (écrit de 2 heures). Les exercices proposés chaque semaine en cours sont un entraînement précis à l'épreuve finale.

4. Descriptif du cours

A. Langue

- * Le système de la langue latine : les déclinaisons, les fonctions du nom et de l'adjectif, la phrase simple
- * les deux premières déclinaisons (et les adjectifs de la première classe)
- * l'impératif présent, l'infinifitif présent
- * les temps de l'inflectum à l'indicatif (présent, imparfait et futur).

Des photocopiés (textes d'appui, exercices, mémento de grammaire) sont distribués au fur et à mesure.

B. Culture :

- * De l'indo-européen aux langues romanes
- * Le latin et les langues modernes
- * Auteurs et grands textes latins

5. Modalités de fonctionnement

1. Ce cours débute à 8 heures du matin. Les étudiants arrivant en retard ne seront pas admis dans la salle.

2. Ce cours comporte un TD : la présence des étudiants est donc obligatoire et sera contrôlée régulièrement.

Rappel du règlement des examens de l'université : La présence aux travaux dirigés (TD) est obligatoire sauf pour les étudiants dispensés d'assiduité. Tout étudiant absent à plus de 3 séances de TD par matière et par semestre, sans motif reconnu valable par le président de jury, n'est pas admis à se présenter aux épreuves terminales de la 1ère session. Cette interdiction s'étend à la 2ème session en cas d'absence injustifiée à l'ensemble des séances.

3. Pour permettre la concentration et la participation de chacun, l'usage des téléphones portables et des ordinateurs n'est pas autorisé. Une attitude décente et attentive est réclamée : les bavardages feront l'objet d'une exclusion immédiate du cours.

4. Ce cours nécessite un travail personnel régulier (à la maison) d'environ 1 heure / semaine : Les étudiants doivent, chaque semaine,

- apprendre les notions de grammaire travaillées en cours,
- faire les exercices proposés sur ces notions,
- réviser les informations culturelles apprises, si nécessaire en les complétant (termes, dates, personnages inconnus) par une recherche personnelle ponctuelle dans un dictionnaire ou une encyclopédie.

Les documents distribués en cours ainsi que des documents complémentaires (vidéos, textes etc.) sont accessibles sur la plateforme Moodle que les étudiants sont invités à consulter régulièrement.